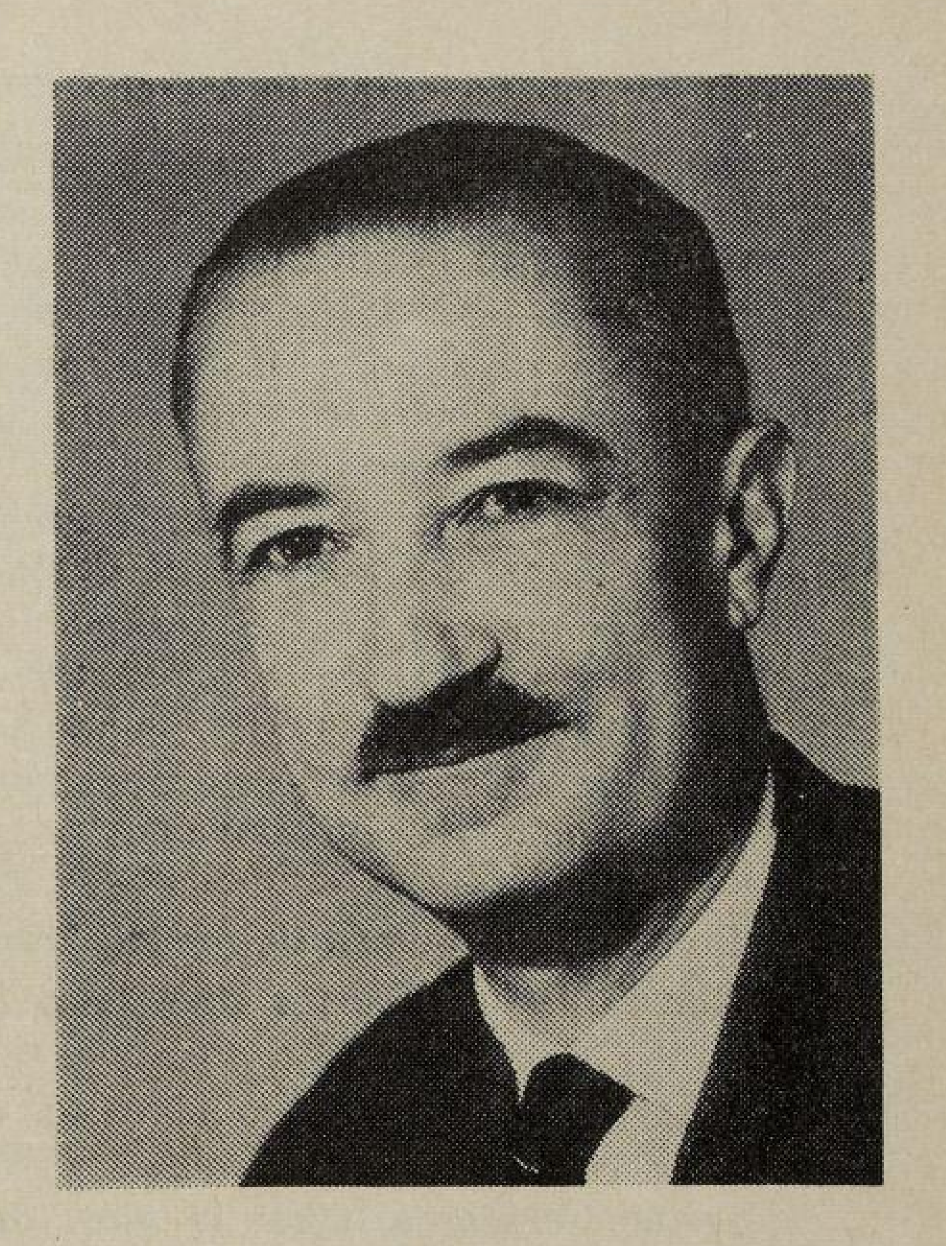
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

3me CIRCONSCRIPTION — SAINT-JEAN-D'ANGELY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 4 Mars 1973



CHERES ELECTRICES,

CHERS ELECTEURS,

Représentant la circonscription de SAINT-JEAN-D'ANGELY depuis bientôt 15 ans, je crois qu'il est inutile que je me présente : **vous me connaissez tous très bien.** Je n'ai pas besoin, comme mes adversaires, de gaspiller de l'argent pour coller à chaque coin de rue des portraits plus ou moins attirants et photogéniques.

Pour moi, la campagne électorale, ce n'est pas la visite plus ou moins rapide qu'un candidat fait à chaque élection dans les 145 communes de la circonscription.

Ma campagne électorale, je la fais tous les jours depuis plus de 14 ans : les dizaines de milliers d'interventions que j'ai faites, tant sur le plan général que pour tous ceux qui font appel à moi, sont la preuve de la conscience avec laquelle je crois avoir rempli le mandat que — 4 fois de suite — vous m'avez déjà confié.

Le travail parlementaire vraiment efficace ne se fait pas, chacun le sait, à la tribune de l'Assemblée Nationale, mais en multipliant les démarches auprès des Ministres.

Les municipalités, les agriculteurs, les commerçants et artisans, les anciens combattants et victimes de guerre, les retraités, les vieillards savent que je les ai toujours soutenus et aidés. Et ce sont surtout les moins fortunés, les plus démunis et les plus faibles, ceux qui avaient le plus de difficultés à se défendre seuls qui sont venus me demander des conseils et des interventions.

Il n'est pas possible dans une courte circulaire de rappeler dans le détail ce qui a été obtenu au cours de ces cinq dernières années. On ne peut qu'en relater les grandes lignes et noter par exemple les démarches qui ont abouti à la construction de la nouvelle **cité scolaire de SAINT-JEAN-D'ANGELY** (plus d'un milliard d'anciens francs) ou à l'installation de **deux usines importantes à FONTENET** (environ 2 milliards 1/2 d'anciens francs).

Si je suis réélu, mon travail pour chacun d'entre vous demeurera ce qu'il a été depuis 1958. Mes efforts tendront en plus à obtenir :

— une réforme de la fiscalité,

— une réduction des taux de la T.V.A.,

— la retraite facultative à partir de 60 ans — au taux plein — laissant à chacun le choix de l'âge de la retraite,

— la sécurité de l'emploi pour les travailleurs et en particulier les cadres,

— pour les anciens combattants, la liquidation définitive de leur contentieux : qu'il s'agisse de ceux de 14-18, 39-45 ou de la F.N.A.C.A.,

— pour les communes : le remboursement — sinon total — du moins partiel de la T.V.A.,

— la revalorisation des subventions,

— la nationalisation plus rapide des C.E.G. et des C.E.S.,

— l'inscription des crédits permettant de réaliser le plus tôt possible la déviation destinée à décongestionner le Faubourg Taillebourg à SAINT-JEAN-D'ANGELY,

— des crédits plus importants pour améliorer le service téléphonique,

— je veillerai à ce que le tracé de l'Autoroute A 10 par SAINT-JEAN-D'ANGELY ne soit pas modifié.

Les agriculteurs savent que j'ai toujours appuyé énergiquement **les demandes de droits de plantations de vignes nouvelles,** et je continuerai à le faire.

Je continuerai à réclamer la **réévaluation du prix du lait** — tout en sachant bien que celle-ci dépend maintenant davantage des décisions prises à BRUXELLES qu'à PARIS.

En ce qui concerne le Marché Commun : je reste ce que j'étais : 100 % Européen.

Au point de vue politique, je reste ce que j'ai toujours été : **un Indépendant.** Je ne reçois d'ordre d'aucun parti et seule ma conscience et l'intérêt de mes électeurs me dictent mes votes.

Ainsi que je l'écrivais il y a 5 ans, je soutiendrai tout gouvernement respectueux des institutions républicaines qui permettra au Parlement de jouer son rôle comme le prévoit la Constitution.

Mais je dois vous dire que **je suis absolument « contre » le programme commun « Marchais-Mitterand »,** en raison de la prédominance évidente du Parti Communiste dans cette association, et des conséquences désastreuses qu'il pourrait y avoir pour notre Pays si elle atteignait ses objectifs.

Si, par tactique électorale, le Parti Communiste essaie de changer de visage, il est fondamentalement aussi dangereux, néfaste et destructeur.

Simplement sur le plan agricole, voyez ce qui se passe en U.R.S.S. : pour éviter la disette, les Soviets ont dû acheter cette année 250 millions de quintaux de céréales aux Américains, aux Canadiens et divers autres pays, dont la France. Quel échec !

On peut se demander ce que deviendrait notre agriculture si les Communistes s'installaient au Pouvoir, et **comme ils l'ont fait dans tous les pays qui plient sous leur joug, collectivisaient les exploitations familiales** qu'ils « défendent » à si grand tapage, pour attirer les voix des électeurs naïfs.

Comparez le niveau de vie du Français avec celui du Polonais, du Tchécoslovaque ou du Russe !

Comparez les libertés dont nous jouissons, et en premier lieu la liberté individuelle, avec celles dont disposent ceux qui vivent sous la férule communiste : qu'ils soient ouvriers ou intellectuels.

C'est pour cela, c'est pour éviter le massacre de notre économie que je suis contre le « programme commun ».

Le communisme, c'est la mort du petit commerce.

Il y a un certain nombre de socialistes — plus nombreux qu'on ne le pense — qui refusent de suivre Mitterand dans son aventure communiste. **Ils sont comme Max LEJEUNE, militant d'un socialisme qui n'a jamais pactisé avec le Parti Communiste,** qui a refusé de signer leur nouveau traité d'alliance.

Ceux-là ne voteront ni pour M. ROUILLON, ni pour M. VUAGNOUX : voter pour l'un ou pour l'autre, **c'est la même chose.** C'est blanc bonnet et bonnet blanc puisqu'ils ont tous les deux donné leur accord au « programme commun », — **donc à la Soviétisation de la France.**

M. DOUBLET, qui n'en est pas à une étiquette près, se présente cette fois comme « Réformateur ». Mais il ne faut pas oublier que **déjà en 1967 et en 1968 il avait passé un accord avec le Parti Communiste — et que le 25 juin 1968 il s'est désisté et a fait un appel en faveur de M. VUAGNOUX.** Je suis convaincu qu'il est toujours dans les mêmes dispositions.

Quant à la candidature fantaisiste de M. Jacques GARNIER, je n'ai pas grand chose à dire. Je pense que les électeurs de la circonscription pourront se renseigner sur ce candidat.

C'est parce que **je suis le seul candidat qui puisse opposer un barrage solide à la montée communiste dans notre circonscription, que je demande** à tous ceux qui veulent rester des Français Libres — à part entière — de s'unir sur mon nom.

Les petites nuances, les petites divergences, les petites questions de personne doivent s'effacer devant ce problème vital.

Vous pouvez me croire, car je ne vous ai jamais trompés. Il n'est plus question de faire un dosage politique savant : **devant le péril, on serre les rangs.**

Il vous faut choisir entre le drapeau tricolore de la République et le drapeau rouge orné de la faucille et du marteau.

A tous ceux qui ne veulent pas que la France risque de devenir une nouvelle Tchécoslovaquie, je dis, Votez le 4 Mars.

Ne vous abstenez pas.

Il y va plus que jamais de l'avenir de notre Pays.

Chères Electrices, Chers Electeurs, **je continue à compter sur vous comme vous avez pu compter sur moi depuis bientôt 15 ans.**

Cette fois-ci encore, mon suppléant reste mon fidèle Ami **Jacques COLAS,** Conseiller Général de SAINT-JEAN-D'ANGELY.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE SAINT-JEAN-D'ANGELY !

VIVE LA REPUBLIQUE ET VIVE LA FRANCE !

André BRUGEROLLE

Député sortant.

Attention ! Ne rayez aucun nom : le bulletin serait nul.

IMP. ROUGER – 17 MATHA